



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

revalorisation de la filière professionnelle

Question au Gouvernement n° 161

Texte de la question

REVALORISATION DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE

M. le président. La parole est à Mme Cécile Muschotti, pour le groupe La République en marche.

Mme Cécile Muschotti. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, la lutte contre le chômage est une priorité pour notre pays et notre Gouvernement. Nos concitoyens, las d'entendre des discours et d'observer l'apathie d'un système, attendent de notre majorité et de notre Gouvernement des réformes structurelles importantes qui doivent permettre de diminuer fortement le taux de chômage et d'offrir au plus grand nombre la possibilité de se réaliser dans le monde professionnel. Cela passe bien entendu par la réforme du droit du travail mais, aussi, par notre capacité collective à transmettre les compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice d'un métier.

Monsieur le ministre, vous étiez la semaine dernière en Corrèze, aux côtés du Président de la République et de la ministre du travail, pour annoncer le lancement des réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Ces nouvelles réformes s'inscrivent dans le grand plan d'investissement présenté le 25 septembre dernier par le Premier ministre, avec 15 milliards d'euros qui seront consacrés aux compétences et à la formation professionnelle. C'est là l'expression d'une volonté politique forte et nous pouvons nous en féliciter.

Aux côtés des ministres du travail et de l'enseignement supérieur, vous avez la responsabilité opérationnelle de sa mise en œuvre : il est nécessaire, il doit donc réussir. Pour cela, il doit prendre en compte une difficulté majeure qui ne saurait être contournée uniquement à l'aide de moyens financiers : un frein culturel.

Pour réussir, ces réformes devront en effet insuffler et accompagner une évolution culturelle de notre société et de notre système éducatif. L'apprentissage et les filières professionnelles sont depuis trop longtemps considérés comme des solutions alternatives à l'échec alors que nous devrions voir en elles de véritables opportunités pour les citoyens et l'économie française.

Monsieur le ministre, à l'heure où les jeunes s'orientent toujours plus vers les filières générales, pouvez-vous nous indiquer quelles mesures vous comptez mettre en œuvre dans les prochains mois afin d'engager cette évolution culturelle majeure ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Madame la députée, je vous remercie beaucoup pour cette question qui a le mérite de mettre en lumière à la fois une force et un paradoxe.

Une force : avec 700 000 élèves, notre enseignement professionnel – dont il faut saluer la qualité des acteurs – est important dans notre pays. Un paradoxe : au moment où l'économie redémarre, où certains secteurs redémarrent ou vont le faire, ces derniers ne trouvent pas toujours les ressources humaines nécessaires pour accompagner cette reprise économique.

Bien évidemment, cela concerne notre politique générale de formation professionnelle et c'est pourquoi nous travaillons main dans la main avec la ministre du travail afin d'y apporter les modernisations qui s'imposent.

Dans le cadre d'une mission de concertation qui commencera dès ce mois d'octobre, nous nous proposons de suivre les pistes suivantes.

Tout d'abord, il s'agit de définir des domaines d'avenir, qui donnent envie, qui sont attractifs et créateurs d'emplois – tel est par exemple le cas de la transition numérique, de la transition écologique avec les métiers du bâtiment et de l'énergie, de l'entrepreneuriat et de l'artisanat mais aussi des nombreux savoir-faire français que nous pouvons revitaliser et dynamiser grâce à l'enseignement professionnel.

Nous donnerons l'envie également grâce à une deuxième piste : la création de grands campus professionnels sur la base de ceux qui existent ou de volontés de projets de la part des régions. Nous les mettrons de surcroît en connexion avec des campus professionnels d'autres pays européens et nous le ferons, comme à Égletons, en envisageant la possibilité de joindre différentes formations – CAP, bacs professionnels, BTS, mais aussi recherche et apprentissage.

Troisième piste, précisément : celle de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage, ensemble, parce qu'ils sont appelés à se conforter l'un l'autre et que nous avons besoin des deux pour créer des emplois en France (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Muschotti](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 161

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 octobre 2017](#)